L’accompagnement à la VAE

Sommaire

- Présentation d'Infans 01
- Cadre réglementaire de la VAE 03
- Parcours de la VAE 06
- Notre accompagnement 08
- Passage devant le jury 11
- Liens utiles 07

Bienvenue chez Infans

01 Préambule

- Bienvenue chez INFANS et merci de nous faire confiance pour votre accompagnement à la VAE. Le processus de Validation des Acquis de l'Expérience s'inscrit dans un cadre réglementaire. Ce guide vous permettra de connaître en détail l'objectif et le déroulement de la VAE du CAP AEPE.

02 Expertise

- Infans forme les assistantes maternelles et accompagne les structures (RPE, PMI, associations...) depuis 10 ans. Fort de cette expérience de proximité, Infans a su développer une expertise dans la conception de formations à distance pour mieux s'adapter au rythme de travail des professionnelles de la petite enfance.

Vos architectes accompagnateurs de parcours

Damien BARBIER

Nos architectes accompagnateurs de parcours sont formés et certifiés pour l'accompagnement VAE.
Alexe et Damien vous accompagnement à toutes les étapes de démarche VAE et vous proposent des parcours personnalisés à vos expériences et vos contraintes.

Les méthodes d'accompagnement s'adaptent à vos profils, vos besoins et vos demandes afin de vous garantir un suivi personnalisé car chaque VAE est unique.

Alexe DESBROSSE

Le cadre réglementaire de la VAE

La VAE est un dispositif de la formation formation professionnelle, elle est régie par le code de l'éducation et le code du travail.

Pour qui ?

La VAE permet à toute personne, quel que soit son âge, son niveau d'étude, son statut, de demander la validation de son expérience.
Désormais, vous pouvez entamer un parcours de VAE avec moins d'un an d'expérience dans votre domaine.

Comment ?

La VAE est une démarche personnelle, qui permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un des diplômes, titres ou certifications de qualification professionnelle inscrits dans le répertoire national des certifications professionnelles.

Sous quelle condition ?

Désormais, vous n'avez plus besoin de justifier d'un an d'expérience pour bénéficier d'un parcours VAE.
Concernant les expériences, toutes les expériences professionnelles sont prises en compte : bénévolat, associatif, ...

Le vocabulaire

1

Le dossier de faisabilité

Le dossier de faisabilité correspond au premier livret à remplir pour entamer une VAE. Celui-ci permet d'établir que votre expérience concorde avec le diplôme visé.

2

Le dossier de VAE

Le dossier de VAE correspond au second livret à remplir. Celui-ci vous permet d'expliciter votre expérience pour la mettre en corrélation avec le diplôme visé.

3

Le référentiel de compétences

Le référentiel de compétences correspond au document relatant toutes les compétences à acquérir pour obtenir le diplôme visé. Celui-ci est très utilisé en VAE.

Les contraintes et éxigences de la VAE

1

Valeur du diplôme

La VAE permet la reconnaissance officielle de l'expérience acquise par le travail. Un diplôme acquis par la VAE a la même valeur qu'un diplôme obtenu par la formation.

2

Acquisition du diplôme

La VAE permet d'obtenir la totalité ou des parties de diplômes. Désormais, le candidat peut valider uniquement des blocs de compétences.

ACCOMPAGNEMENT À LA RECEVABILITÉ

1

CONTACT AVEC UN CONSEILLER

Nos conseillers en formation établissent un premier contact avec vous afin de comprendre votre projet

2

INSCRIPTION FRANCE VAE

Nos architectes de parcours vous guident pour l'inscription sur la plateforme France VAE afin de débuter votre parcours VAE.

3

DOSSIER DE FAISABILITE

Lors d'un rendez-vous (1h à 3h) nos architectes de parcours remplissent avec vous, votre dossier de faisabilité.

4

ENVOI DU DOSSIER

Nous transmettons votre dossier au certificateur qui vous donnera une réponse sous 15j afin de valider ou non votre démarche VAE.

5

MISE EN P

Votre architecte de parcours reprend contact afin de démarrer votre accompagnement.

ACCOMPAGNEMENT AU LIVRET 2

6

REDACTION DU LIVRET 2

Vous êtes accompagné, guidé, coaché lors de la rédaction de votre livret 2. Votre architecte de parcours vous suit dans chaque étape.

7

PREPARATION AU JURY

Vous bénéficiez d'une préparation à l'oral de jury afin de mettre toutes les chances de votre côté.

8

DEPOT DU DOSSIER

Vous déposez votre livret sur la plateforme France VAE.

9

ORAL DU JURY

Sous 3 mois maximum après votre dépôt, vous êtes convoqué à un oral devant un jury pour présenter votre livret.

10

RESULTAT

A l'issue de votre jury, vous recevez le résultat de votre VAE sous 24h.
En cas de validation partielle, votre architecte de parcours reprend contact avec vous.

Notre accompagnement

L'accompagnement à la recevabilité

01

Conseil

Votre conseiller en formation vous accueille et vous apporte un premier niveau de réponse quant à la réalisation de votre projet VAE. Dans un second temps, votre accompagnateur affine votre projet VAE et vous aiguille dans la faisabilité de votre projet.

02

Inscription

Afin de débuter votre démarche VAE, vous devrez créer un compte sur la plateforme nationale France VAE. Cette inscription en ligne est gratuite. Vous pourrez sélectionner INFANS comme accompagnateur lors de votre inscription.

03

Faisabilité

Votre accompagnateur vous recontacte à l'issue de votre inscription afin de remplir avec vous votre dossier de faisabilité. Il recense toutes les expériences que vous avez réalisé en lien avec le diplôme visé.

04

Parcours

A l'issue de cet entretien, votre accompagnateur créé votre parcours sur la plateforme France VAE. Une fois votre parcours validé, votre accompagnateur envoie votre faisabilité au certificateur qui validera ou non votre recevabilité.

L'ACCOMPAGNEMENT D'INFANS

Votre architecte accompagnateur de parcours (AAP) vous accompagne à chaque étape de votre démarche VAE.

Démarrage

Votre AAP vous contacte au départ de votre accompagnement pour mettre en place les sessions en visio et vous expliquer le déroulement votre accompagnement.

Réflexion

Votre AAP vous guide dans la réflexion des expériences les plus pertinentes à mettre en avant dans votre dossier.

Mise en écriture

Vous pourrez ensuite démarrer votre dossier. Votre AAP vous accompagne dans la mise en écriture par le biais d'entretien propices à la rédaction.

Explicitation

Grâce à des techniques d'entretien, des outils spécifiques, votre AAP vous permettra d'approfondir vos écrits pour être au plus près des attendus.

Préparation au jury

Vous pourrez vous entrainer avant votre passage devant le jury afin d'obtenir des axes d'amélioration pour le jour J.

Post recevabilité

Une fois votre résultat obtenu, votre AAP reste disponible pour vous guider dans les suites à donner à votre diplôme. En cas de validation partielle, il pourra vous conseiller sur les pistes à explorer.

A propos du jury

Le jury commence par vérifier l'authenticité du dossier transmis par le candidat.

Le jury, composé de minimum 3 personnes, délibère sur la présentation du candidat.

Identifier et vérifier les acquis

Questionner le candidat

Délibérer sur la présentation du candidat

Décider de l'octroi

Suite à la présentation du candidat, le jury posera des questions au candidat afin d'obtenir des précisions sur ses compétences.

Le jury est souverain dans sa décision. Il peut octroyer une validation totale, partielle et ou invalider le diplôme du candidat.

LIENS UTILES

France VAE

Contactez nous

SUIVEZ NOUS !